

contenu de l'absinthe ou de l'huile, ou bien des fûts gâtés, qui, par conséquent, ont peu de valeur. On les défonce d'un côté, puis on les place droits sur le lin ou sur le chanvre, du côté qui conserve le fond ; on les remplit d'eau avec un instrument quelconque muni d'un manche, et l'on obtient ainsi de très forts poids remplaçant les pierres avec avantage, poids que l'on ne transporte jamais, puisque, lorsque l'opération est terminée, on ne fait que vider les tonneaux en les renversant.

Il nous semble que ce système devrait être employé sur tous les points, avec d'autant plus de raison que les tonneaux peuvent encore avantageusement servir de greniers pendant l'hiver ; il suffit pour cela de les placer dans un lieu bien sec, de les remplir de grains, et de poser par-dessus le couvercle provenant du défoncement ; dans ces conditions, le blé se conservera mieux que partout ailleurs.

Le rouissage pratiqué dans les eaux courantes, c'est-à-dire les fleuves et les rivières, présente beaucoup de difficultés, car on doit prendre toutes sortes de précautions pour que la récolte ne soit pas emportée, et par conséquent perdue ; il ne faut d'ailleurs agir ainsi que lorsqu'on ne peut avoir d'autres moyens à sa disposition, ce qui a lieu malheureusement assez souvent.

M. Leclerc-Thouin nous fait savoir comment le chanvre est placé dans les routoirs artificiels établis chaque année sur les rives de la Loire.

Il faut d'abord donner la préférence aux endroits peu exposés au courant et dans lesquels l'eau est le plus calme possible. A une distance plus ou moins grande de la rive, selon que la quantité de chanvre à rouir est plus ou moins considérable, on enfonce solidement deux pieux auxquels on attache horizontalement une perche mobile, disposée de façon à s'enfoncer au fur et à mesure qu'on la charge ; cette perche est fixée aux pieux par deux cordes enroulées de manière à être lâchées à mesure qu'elle s'enfonce. On pose alors des bottes de chanvre les unes à côté des autres sur la perche, dans un sens opposé à sa direction, et on continue ainsi à superposer des couches les unes sur les autres, jusqu'à ce que l'on ait formé un tas de cent à cent cinquante paquets ; puis on place par-dessus une seconde perche parallèle à la première, on l'appuie fortement sur le chanvre, et on la fixe dans cette position au moyen de trois cordes attachées par leur autre bout, les deux premières aux deux extrémités de la perche inférieure, et la troisième au centre ; les bottes forment alors une masse compacte sur laquelle on jette de la paille recouverte de sable.

A partir du cinquième ou sixième jour, selon la température, le cultivateur doit s'assurer plusieurs fois dans la journée de l'état de macération de la plante. Il reconnaîtra que le rouissage est terminé lorsque la tige aura complètement changé de couleur, et que, de verte, elle sera devenue d'une teinte foncée pour celle rouie dans l'eau stagnante, et d'un jaune blond pour celle placée dans l'eau courante. D'ailleurs, le caractère d'un bon rouissage se reconnaît en froissant les tiges entre les mains ; il faut que la chènevotte se détache facilement,

et que la filasse présente une résistance indiquant qu'elle n'est en aucune façon altérée.

Aussitôt que ces divers accidents se produisent, on prend des mesures pour retirer du routoir le chanvre suffisamment macéré ; à cet effet, on roule les pierres, ou bien on verse les tonneaux remplis d'eau, puis on enlève les bottes, que l'on place droites sur le sol, et avec lesquelles on fait un tas ayant la forme d'un entonnoir renversé, afin que l'eau s'écoule peu à peu ; on les laisse dans cet état pendant environ vingt-quatre heures, puis on les transporte sur un terrain pour procéder au séchage de la manière suivante :

Un ouvrier enlève les liens d'une botte qu'il tient droite, et il en remet une forte poignée à un autre ouvrier qui l'étend clairement sur une ligne droite, de façon à former un endin semblable à celui que l'on fait en fauchant les blés ; chaque jour on retourne les tiges une ou deux fois au moyen d'une longue perche que l'on passe par-dessous ; en donnant un fort mouvement de bras, on les relève et on les couche de l'autre côté. Lorsque le temps est beau, le chanvre est sec après trois ou quatre jours ; on doit alors éviter de le laisser mouiller : une petite pluie survenue lorsque la tige est encore humide rend la filasse plus blanche ; mais des pluies répétées lorsque le séchage est en partie terminé rendent la partie tertiaire moins lourde, ce qui, par conséquent, porte préjudice au cultivateur. Donc, aussitôt que les tiges sont sèches, on doit s'empres-ser de les remettre en bottes bien liées, pour les déposer ensuite à la ferme, dans un lieu sec et aéré.

Le rouissage du chanvre s'opère à la rosée dans les pays où l'eau fait complètement défaut. Dans certaines localités, on rouit ainsi le chanvre qui a produit de la graine.

Cette opération est beaucoup plus simple, mais bien plus longue, car elle dure souvent quinze ou vingt jours, suivant que la rosée est plus ou moins abondante. Aussitôt que le chanvre est arraché ou égrené, on l'étend sur un pré ou sur un chaume de céréales, et, tous les deux jours, on le retourne comme nous l'avons indiqué plus haut. La couche doit être fort mince, afin que toutes les tiges soient soumises aux influences de la rosée, de l'air et du soleil.

Lorsque l'on s'aperçoit que le rouissage est terminé, ce que l'on reconnaît en essayant le teillage d'une tige pour savoir si la matière textile se détache bien, on le met en bottes comme le chanvre roui à l'eau, et on le transporte à la ferme. La filasse du chanvre ainsi roui prend une couleur foncée ; elle est assez belle lorsqu'elle a été blanchie, mais elle présente moins de résistance, et, par suite, le linge à la fabrication duquel elle a servi a moins de durée.

Toutes ces opérations sont fort compliquées et demandent par conséquent du temps et de l'attention ; aussi dit-on avec raison que la récolte du chanvre est celle qui donne le plus d'embarras et qui coûte le plus.

Depuis quelques années on a fait de nombreuses expériences pour rouir le lin et le chanvre par des moyens chimiques. En général, on a obtenu d'assez pauvres résultats.